

LE DÉCOR DE LA GROTTÉ DE NOISY: RÉSULTAT DES FOUILLES DE 2017

Albert de Gondi, Duke of Retz, had a grotto built in 1582 in the gardens of his château de Noisy (now in Bailly near Saint-Germain-en-Laye). Destroyed in 1732, it was known for its engraved views and long description. Its location, which did not subsequently change, is situated in a forest area, which made it possible to organise a first archaeological excavation in 2017. Among the main discoveries were a section of the decoration still in place, consisting of shells and rockeries, mouldings and decorative fragments, vaults in gilded and painted plaster, carved stones, and paving or hydraulic elements. The analysis of the remains, which is in progress, and the continuation of the excavations, planned for 2019, will make it possible to determine the origin of the materials and the methods of their construction in order to establish the links between the Grotto of Noisy and the Florentine origin of its commissioner and of its decorator.

À partir de 1565, grâce à son mariage, Albert de Gondi s'impose dans l'entourage de Catherine de Médicis et, dès 1568, il acquiert la seigneurie de Noisy-en-Cruye à proximité du château de Saint-Germain-en-Laye. Dans un parc de 30 ha, il fait bâtir une somptueuse *villa* entourée de jardins en terrasses, avec des galeries d'arcades, des bassins, un jeu de pale-mail et une grotte. Tous les rois de France ont été reçus dans cette maison de plaisance, de Henri III à Louis XIV qui, un siècle plus tard, acquit la propriété, l'intégra au domaine royal puis l'abandonna¹. Le pavillon de la grotte était probablement la principale curiosité des jardins, témoignant des origines florentines du commanditaire et de la modernité de ses goûts. L'organisation d'une première campagne de fouilles archéologiques au cours de l'été 2017 a permis de retrouver des vestiges de ce somptueux décor démoli au cours du XVIII^e siècle puis recouvert par la végétation forestière². La construction du pavillon de la grotte est attestée en mai 1582 par une lettre³ d'Andréa Albertani, ambassadeur extraordinaire du grand-duc de Toscane auprès de la cour de France. Il indique alors que Gondi «a d'innombrables niches, des rocailles [*spugne*] et d'autres choses semblables» pour faire une grotte «dans sa belle propriété»: il s'agit certainement de Noisy où il reçoit régulièrement le Roi à cette époque. Néanmoins, les travaux ne sont pas encore achevés puisque la lettre indique que Gondi réclame un spécialiste

de ce genre de décoration: «Si vous avez un garçon à Pratulino qui, avec l'approbation de Son Altesse, est d'accord pour gagner quelque chose en peu de temps, Votre Éminence pourrait me l'envoyer». Outre l'origine florentine du décorateur, il est également possible que Gondi ait profité de ses liens privilégiés avec François I^{er} de Médicis pour bénéficier du commerce de coquillages et de rocailles que le grand-duc organisait.

Les archives relatives à la grotte apportent encore quelques précisions: elle est citée par un voyageur morave en 1599 puis, à plusieurs reprises, en 1607 dans le journal du médecin Jean Héroard à l'occasion d'un long séjour à Noisy du dauphin, futur Louis XIII. Ce sont surtout les trois dessins gravés par Jean Marot⁴, vers 1650, qui illustrent en détail le pavillon de la grotte avec un plan, une coupe et une vue de la façade, ainsi qu'une longue description manuscrite par François Bernard Boulin⁵, vers 1732 peu avant sa démolition, qui ont gardé le souvenir de ce bâtiment que les nouvelles découvertes mises au jour viennent préciser en révélant la richesse, la variété et l'originalité de son décor.

L'archéologie vient en effet compléter les recherches historiques et il était indispensable d'aller voir sur place avant de considérer que la grotte avait disparu. Le site du château de Noisy est aisément identifiable, principalement dans la forêt de Marly ainsi que dans une propriété privée

mitoyenne, où quelques vestiges sont encore visibles: la porte de l'avant-cour et quelques ruines des bâtiments, les principaux terrassements, deux escaliers, la trace des anciennes allées et d'une partie du fossé autour de l'emplacement du château. Ces vestiges n'ont pas été altérés depuis bientôt trois siècles ce qui a permis d'engager une première fouille archéologique et de dégager des murs et des maçonneries exactement à l'emplacement de la grotte déterminé par les repérages sur le terrain. Une petite pièce carrée a été découverte en totalité avec des murs encore en place sur une hauteur d'environ 1 m (fig. 2). Dans un premier temps, cette disposition a semblé étrange car, d'après le plan de Marot, c'était l'emplacement de la cage d'escalier pour accéder à l'étage. Néanmoins, la position des murs de façade, du vestibule puis le demi cercle échancre de la niche du salon central correspondent assez bien. Il a fallu inverser la gravure de Marot pour obtenir un tracé à peu près exact! Le remplissage de la grotte était entièrement formé de déblais de la démolition sur une épaisseur de 1 à 3 m dans laquelle de nombreux vestiges ont été retrouvés (fig. 3). D'après les archives, la grotte mesurait environ 17 m de long et 16 m de large sur une hauteur d'environ 15 m avec deux niveaux. Cette fouille partielle n'a permis d'étudier qu'environ 10% de la surface et du volume de la grotte, la poursuite des recherches permettra d'enrichir les premières découvertes: fragments





Nord



pagina 127

Fig. 1 Restitution des caissons en plâtre de la voûte du vestibule de la grotte et fragment de décor (dessin B. Bentz, photo S. Chaumier).

Fig. 2 Bailly, France, Vue de la fouille de la grotte de Noisy, juillet 2017. Orthophotographie (photo G. Dentan).

Fig. 3 Orthophotographie et coupe nord-sud de la fouille de la grotte de Noisy dans la gravure de Jean Marot (vers 1650, coll. part.), juillet 2017 (photo G. Dentan et montage B. Bentz).

Tous les textes ont été standardisés selon les règles éditoriales italiennes de la revue.

¹H. COUZY, *Le château de Noisy-le-Roi*, "Revue de l'Art", 38, 1977, pp. 23-34.

² Les fouilles archéologiques de Noisy (commune de Bailly, France) ont été autorisées et financées par le Ministère de la culture avec l'accord de l'Office national des forêts. Elles sont organisées en partenariat avec les communes de Bailly et de Noisy-le-Roi, de l'Association Renaissance du Patrimoine de Noisy-le-Roi Rennemoulin Bailly, de l'association Volutes et de l'association OMAE.

³ Archivio di Stato di Firenze [Archives d'État de Florence], *Mediceo del Principato*, 4611, c. 113, 1581-1583bis. Ce texte a été traduit avec plusieurs lacunes par M.J. DE POMMEROL, *Albert de Gondi, maréchal de Retz*, Genève 1953, p. 149, texte repris par COUZY, *Le château de Noisy-le-Roi...* cit., p. 30. Le texte a été cité en version originale par M. CALAFATI, *Tra Firenze, Lione e Parigi. Architettura e committenza dei Gondi nel beau XVI^e siècle*, tesi di post-dottorato, Université Paris-Sorbonne, 2015, I, p. 429, et par G. CICALI, *Le sculpteur Francesco Bordonì, collaborateur des Francini*, in *Hydraulique et fontaines ornementales en France autour de Tommaso Francini (1572-1651)*, sous la direction d'E. Lurin, A. Rostaing, "Bulletin monumental", 175, 2017, 4, pp. 307-438: 365 n. 22.

⁴ K. DEUTSCH, *Jean Marot: Un graveur d'architecture à l'époque de Louis XIV*, Berlin 2015, pp. 117-124, cat. pp. 437-449 nn. 53-55; reproduits par COUZY, *Le château de Noisy-le-Roi...* cit., p. 30 fig. 14.

⁵ Bibliothèque municipale de Versailles, Ms 280, fol. 93-117, *Description du chasteau de Noisy dans le Grand Parc de Versailles, entièrement démoly sur la fin de l'année 1732*, [François Bernard Boulin], sd [vers 1732].

⁶ La photogrammétrie, les vues à 360° et le relevé 3D du site ont été réalisés par Guy Dentan (Unautregard) (<<https://www.unautregard.fr/>>).

sculptés, éléments de sol et de dallage, caissons de voûtes, corniches et encadrements, décor en place, conduite hydraulique.

Les fouilles

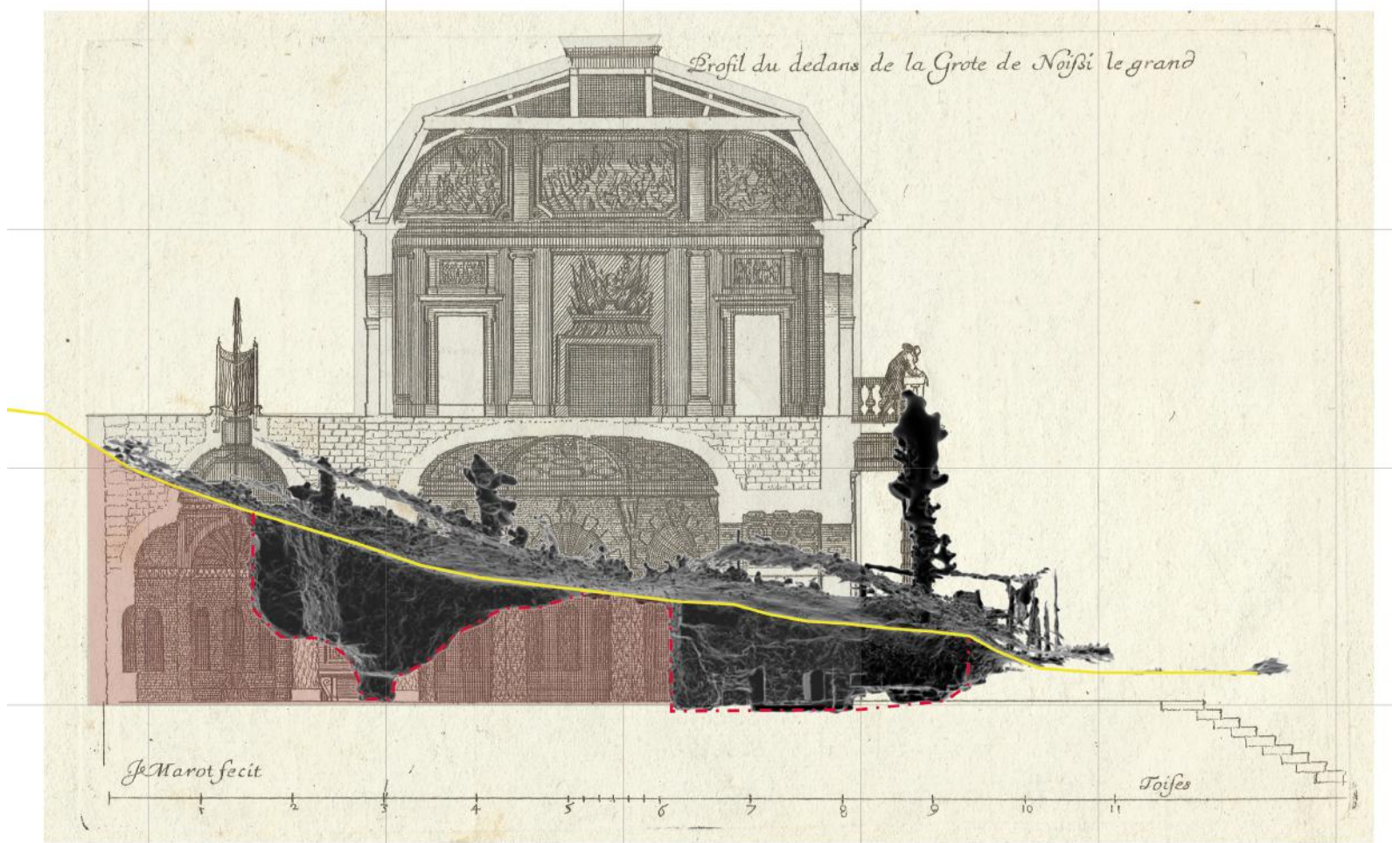
L'ensemble des vestiges retrouvés à l'emplacement de la grotte se rapporte à l'architecture et aux décors originaux, ils peuvent donc être datés de la fin du XVI^e siècle. En effet, aucun document ne permet de restituer une transformation du bâtiment après la mort de Gondi en 1602. Hormis des imprécisions de détail, les images de Marot et le texte de Boulin sont validés par les découvertes dans les fouilles. Cependant, aucun élément de décor ne semble provenir de l'étage, qui était peint à fresque: il est probable que, lors de la démolition, les débris ont été rejetés à l'extérieur du pavillon afin de ne pas combler le rez-de-chaussée par des gravats.

La fouille a commencé par un sondage mécanique (l = 1 m) sur une longueur de 16 m pour traverser en oblique la partie centrale du pavillon afin de rencontrer les principales substructures et de permettre le positionnement d'éventuelles maçonneries. Cette tranchée a été réalisée sur une profondeur d'environ 1 m lorsque les premiers vestiges du décor et des maçonneries ont été mis au jour. Compte tenu du volume important des vestiges et de l'épaisseur de la couche de remblais, afin également de faciliter l'intervention de la pelle mécanique sur le site en raison de la forte pente, il a été décidé de remblayer sans fouiller davantage la partie centrale de la tranchée. En outre, une seconde intervention de la pelle mécanique a été réalisée ultérieurement pour agrandir la zone de fouille du côté de l'entrée (au sud). À l'issue des fouilles, il est apparu que la tranchée avait été positionnée en débord du pavillon du côté de l'allée (au sud) et en retrait du mur extérieur (au nord), ce dernier n'a donc pas pu être observé.

Ainsi, deux zones ont été fouillées dans le sec-

teur de la grotte: au nord, par l'approfondissement de la tranchée mécanique, dans le remblai de démolition (avec de nombreux éléments de l'ancien décor) sans aucune maçonnerie et sans pouvoir atteindre le niveau d'origine de la grotte; au sud, du côté de l'allée, autour d'un bâti bien conservé jusqu'à environ 1 m au-dessus du sol ancien, la base de l'ancien portique d'entrée, une pièce de service et sa liaison avec le vestibule d'entrée; enfin, en limite de fouille, des vestiges du salon central ayant conservé son décor en place ont été partiellement dégagés. L'ensemble de la fouille du secteur de la grotte s'est développé sur environ 20 m² pour un volume de remblais fouillés d'environ 40 m³. À l'issue des fouilles, les décors en place ont été protégés par un feutre géotextile et une armature en bois avant un remblaiement complet réalisé à la pelle mécanique. Un relevé photogrammétrique complet et des vues à 360° ont été réalisés sur l'ensemble de la fouille⁶.

Le mobilier archéologique a été prélevé par échantillonnage pour tous les morceaux de construction: briques, plâtre lisse, couverture en ardoise, tuiles en terre cuite, charbons de bois. Les pierres de maçonnerie (meulière) n'ont pas été conservées. Le mobilier archéologique provenant des revêtements de sol et des décors a été enregistré et conservé en totalité. Les vestiges encore en place (maçonnerie, sols, décor) ont été relevés mais n'ont pas été prélevés. Le pré-inventaire comptabilise l'ensemble du mobilier, dans chaque unité stratigraphique, par type de matériau. Les éléments composites (principalement les décors sur plâtre) sont enregistrés avec le matériau principal (le plâtre). Les fragments en pierre et en plâtre sont comptés individuellement lorsqu'ils ont une taille supérieure à 10 cm, les fragments de roaille lorsqu'ils ont une taille supérieure à 3 cm, les fragments de terre cuite lorsqu'ils ont une taille supérieure à 5 cm. Les coquillages sont comptés individuellement lors-



Nord ←

0 5 m

qu'ils sont isolés d'un décor et complets. Au total, 1971 vestiges ont été comptés au pré-inventaire, environ une moitié de coquillages, un quart de plâtres et un quart de rocailles. Le mobilier est enregistré avec le code N.GR (Noisy-Grotte). Toutes les couches de remplissage appartiennent à un unique remblai de démolition d'une épaisseur augmentant progressivement de 1 m (secteur bas, côté allée) à 3 m (secteur haut). Aucun mobilier correspondant à la période d'occupation, ou lié à la démolition, n'a été identifié.

Les découvertes

Les pavages

Quelques éléments de la construction ont été retrouvés, notamment des anciens sols. Celui de la pièce de service avait conservé une grande partie de son dallage, avec un pavement en terre cuite. Toutefois, ce dernier était recouvert d'une couche de sable jaune égalisant le sol jusqu'au niveau du seuil, légèrement plus haut que le pavement témoignant d'une reprise de construction. Par ailleurs, les nombreuses dalles découvertes dans les fouilles proviennent probablement du revêtement du sol, quoiqu'on ne puisse

écarter la présence de dalles ou de carreaux provenant de la démolition de l'étage, notamment en raison de la variété des types de pavés. Il faut noter la présence de nombreux carreaux à 6 pans en terre cuite (dont certains gardent la trace d'une pose sur lit de plâtre) de 8,5-9 cm de côté et 2,3-2,4 cm d'épaisseur, qui pourraient provenir de l'étage, ainsi que de nombreuses dalles en pierre de divers modules: grand carré (côté = 18 cm, ép = 50 mm), petit carré (couleur grise, ép = 14-20 mm), octogonale (côté = 12 cm, ép = 28 mm), triangulaire (ép. = 4 cm). Il est possible de restituer un pavage formé de dalles octogonales encadrées par des cabochons de forme carré, comme semble l'indiquer la description de 1732 qui rapporte que «le pavé de ce sallon et de toute la grotte étoit de pierres de liais ciselées par compartiments qui répondoient au dessin du plafond».

Une partie des sols de la grotte était également revêtue de galets, comme le signale la suite de la description de 1732: «on avoit incrusté dans la pierre des millions de petites pierres noires rondes et grosses au plus comme des noix muscades qui faisoient le fonds de cette mosaïque, et

Légende:



A - Limites de la fouille.



B - Remblais de démolition.



C - Sol actuel de la forêt



D - Élévation de la grotte (gravure de Marot)

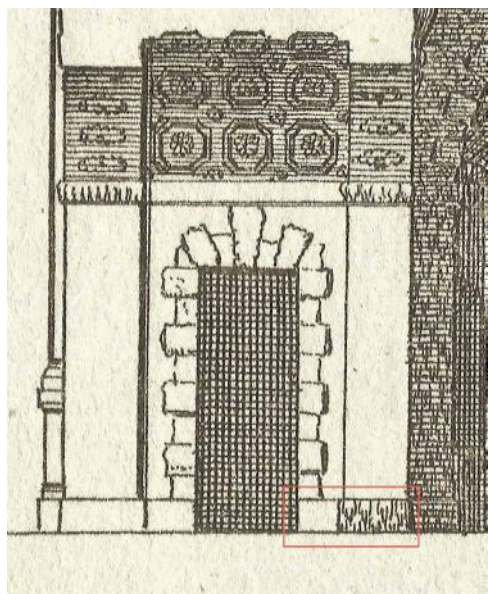


Fig. 4 Détail inversé de la coupe de la grotte de Noisy par Jean Marot, le cadre rouge montre l'emplacement du décor de congélation (photo B. Bentz).

Fig. 5 Bailly, France, Pierre sculptée (photo S. Chaumier).

Fig. 6 Bailly, France, Tuyau en plomb (photo S. Chaumier).



qui étoient tellement unies et attachées ensemble par un mastic si solide qu'on n'en pouvoit arracher une». Une partie de ce sol a été retrouvée en place dans la niche du salon, formant semblait-il une bordure; de nombreux galets isolés, parfois encore pris dans un mortier, provenant de ce revêtement ont également été récupérés. Sur le seuil du vestibule, une dalle en pierre a été observée encore en place. D'autres éléments de construction (brique, tuiles, ardoises...) n'apportent pas d'informations originales tandis que des revêtements de plâtre ont été conservés pour une analyse éventuelle. Du côté de l'allée, à l'extérieur du bâtiment, un massif de fondation a été retrouvé, il correspond à l'emplacement d'une colonne supportant le balcon de l'étage; quelques éléments du mur de façade ont également été retrouvés en place, avec notamment une pierre taillée. À noter également, la découverte d'une pierre taillée circulaire (colonne?).

Le décor sculpté

Une belle pierre sculptée (N.GR 44) a été retrouvée dans les remblais de la grotte, au cours de la tranchée mécanique d'agrandissement du secteur bas. Il s'agit probablement d'un bloc entier (42 x 30 x 17 cm) provenant du décor de façade, mais qui n'était pas directement exposé aux intempéries car un second bloc, très érodé, a également été observé. De forme parallélépipédique, cette pierre calcaire d'appareil est ornée

d'un parement sculpté en saillie, ou «bossage», d'environ deux centimètres d'épaisseur d'un décor de «congelations», ou de «stalactites» imitant le naturel, sur environ deux tiers de sa surface de parement. Elle est taillée assez finement au ciseau droit, à la gouge, et finie avec une ripe à dents qui a tracé des stries parallèles verticales assez profondes. Le dessin ondulant est assez élégant. Elle pouvait appartenir, soit à un bandeau saillant, soit plutôt à un montant harpé vertical en élévation architecturale. La gravure de Marot représente un motif similaire à la base du mur dans le vestibule d'entrée qui correspond probablement à ce décor (figg. 4-5).

Le système hydraulique

Il ne reste plus rien, en apparence, de la fontaine en forme de vasque, sommairement représentée sur la coupe de Jean Marot et plus amplement décrite par Boulin: «Il y avoit aussi, dans le fond de cette grotte, une espèce de buffet de rocaille et de coquilles, avec deux dauphins sur les côtés qui jettoient de l'eau dans une grande coquille de pierre qui retomboit ensuite en nape dans un bassin au dessous». Unique témoin, un tuyau de plomb (N.GR 10) a été retrouvé dans les remblais du secteur bas de la grotte (fig. 6). Il s'agit d'une section de petite taille (L = env. 50 cm; ép. = env. 3 cm; masse = 1,2 kg) provenant probablement de la conduite d'alimentation de la fontaine de la grotte. Un important dispositif hy-



draulique, dont la conception est attribuée à l'ingénieur Claude de Montconis⁷, avait été réalisé pour créer un jet vertical de presque huit mètres de hauteur. Un échantillon du tuyau a été analysé au microscope électronique à balayage afin de connaître la composition de la couche de protection et de la couche interne, puis à la sonde de Castaing afin de déterminer, avec une meilleure précision, les constituants de la matière. À la lumière des résultats d'analyses, il pourrait être possible d'estimer le procédé de préparation du métal, voire son origine géographique. En effet, la France ne possède pas de mine de plomb d'envergure, l'essentiel du plomb employé en France au XVI^e siècle est importé. En outre l'étain, qui sert à la soudure, vaut dix fois plus cher que le plomb: c'est un matériau socialement noble et aristocratique.

Le décor du salon central

Les pierres décoratives, ou rocailles, occupent une place importante parmi l'ensemble des vestiges mis au jour et étaient employées dans deux sortes de parements: les blocs de silex agencés directement dans la maçonnerie, les blocs de plâtre incrustés de petites pierres. Dans cette seconde configuration, les rocailles étaient parfois associées avec des coquillages. La forme, la transparence et la coloration des pierres étaient prises en compte dans la composition des décors. Dans la niche du grand salon, une partie du décor a été retrouvée en bon état de conservation, toujours en place dans la partie inférieure du mur sur une hauteur d'environ 0,5 m et sur un linéaire courbe d'environ 2 m (figg. 7-8). Le décor, essentiellement de rocailles, est formé par une alternance de corbeilles et de palmes, en retrait. Les corbeilles ont un cadre en stuc entourant un remplissage de pierres blanches (calcite) aux angles, un médaillon central en pierres rouges (meulière) avec une coquille nacrée au centre. Les palmes sont dessinées par des coquilles ex-

ternes de moules rayonnant depuis une coquille Saint-Jacques. Une partie de ce décor, entièrement désolidarisée, a été récupérée (N.GR 3). Située en limite de fouille, la niche n'a pas été entièrement fouillée; les vestiges en place ont été protégés lors du rebouchage de la fouille.

Les autres décors muraux

De nombreux morceaux de plâtres ornés de rocailles ont été retrouvés dans les remblais de démolition de la grotte, accompagnés de nombreux morceaux de rocailles isolées provenant de ces décors. Il est possible de restituer partiellement quelques parties provenant probablement des parois incurvées des murs ou de la voûte (sans qu'il soit encore possible de préciser davantage leur emplacement). Ces décors sont souvent associés, comme dans la niche du salon, avec des coquillages. Les parois de plâtre sont elles-mêmes peintes en association avec le décor. Un premier motif est en forme de table échan-crée à bord mouluré (N.GR 62; fig. 9); ce décor (L env. 40 cm, l = 23 cm) associe des coquillages (coques, face externe; petites moules, face interne), des petites pierres ocre (meulière?). Un second motif représente un encadrement droit et arrondi en aplat orné de deux rangées de coquillages (mactre, face externe) et de petits gastéropodes, une face avec des pierres ocre autour d'un motif floral dessiné par des coquilles de petites moules (face interne), une face avec des pierres (meulière) et plâtres rouges (N.GR 144; fig. 13). Un troisième motif est formé sur une base incurvée (niche?), avec de légers encadrements moulurés, un assemblage de petites pierres blanches (calcite) et de petits coquillages (cerithium, posés par la tête); d'autres blocs assez proches sont en partie couverts de petites pierres de corail (N.GR 4; fig. 10). Un quatrième motif est dessiné sur une surface plane partiellement peinte en rouge sur laquelle étaient appliqués des coquillages (bucarde, face externe) dans des bandes dé-

⁷ [P. MATHIEU], *Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces étrangères durant sept années de paix, du règne du roy Henri III, roy de France et de Navarre, divisée en sept livres*, Paris 1605, VI, p. 265.



Fig. 7 Bailly, France, Niche du grand salon de la grotte de Noisy, juillet 2017. Vue de dessus (photo P. Artaud).

Fig. 8 Plan de la niche, vue de face panoramique, fragment détaché (montage et relevé B. Bentz, photo S. Chaumier).

limitées par des rainures (N.GR 147; fig. 11). Un cinquième motif est formé dans un cadre quadrangulaire légèrement mouluré (L > 30 cm), avec deux rangées de petites moules (face interne), des lutraires (face interne) et des bucardes en angle (face externe) (N.GR 111; fig. 12).

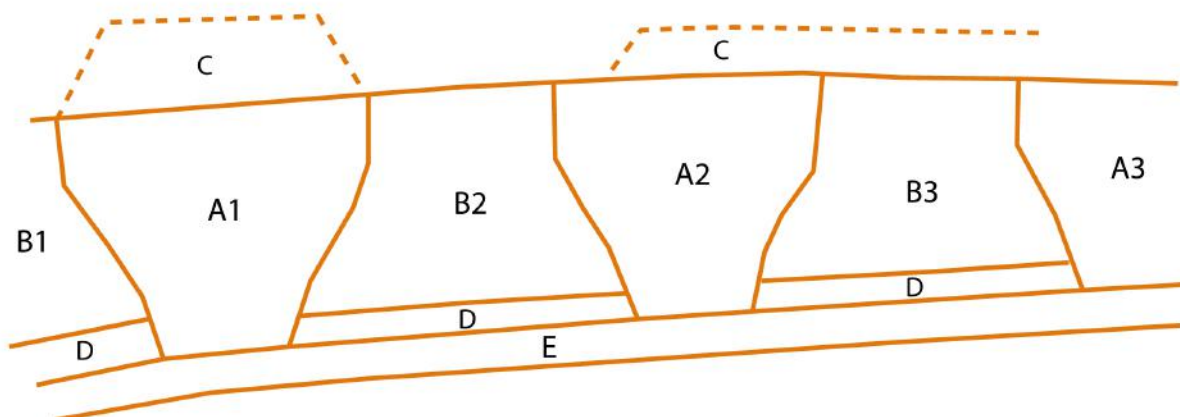
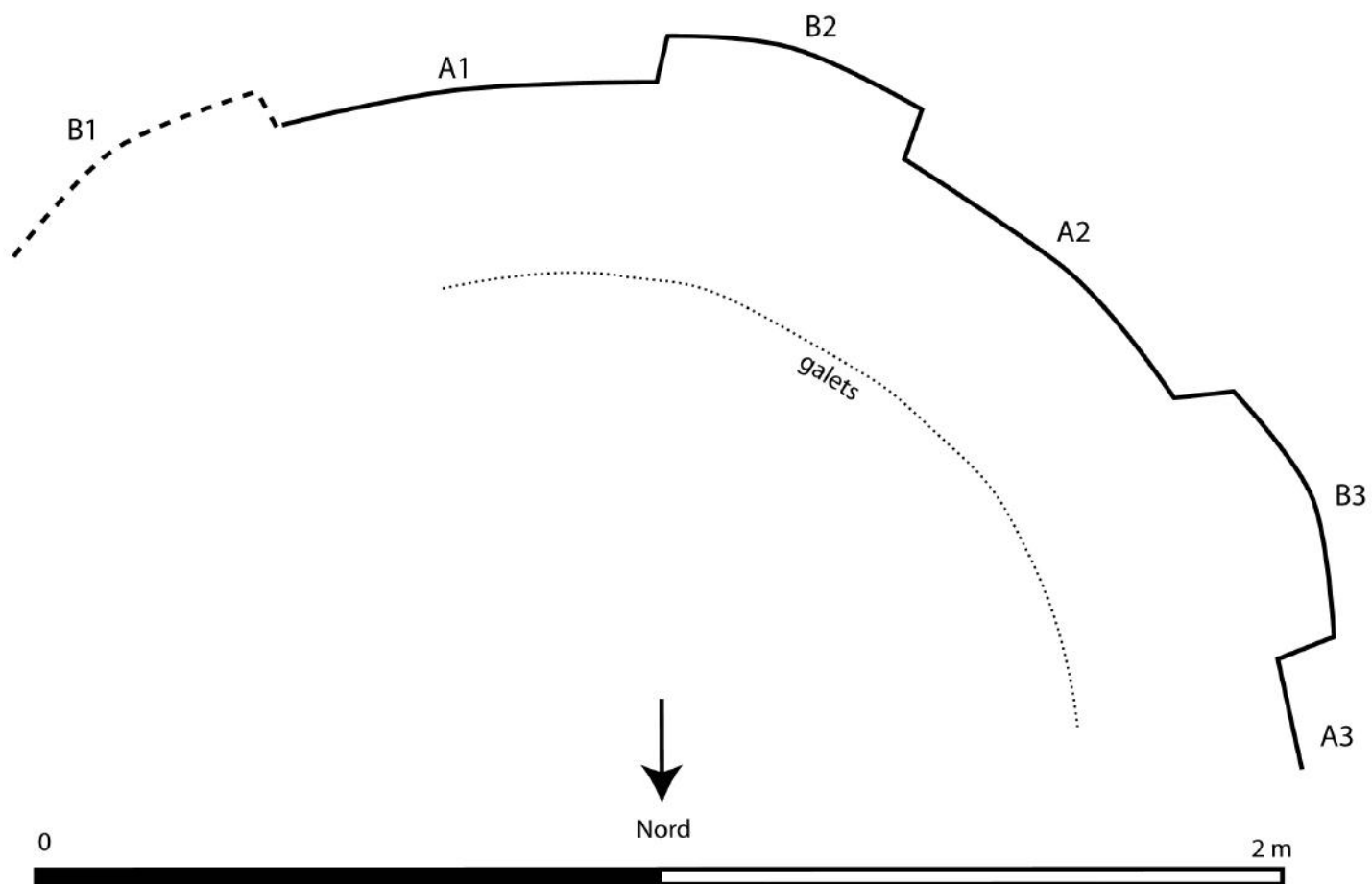
Les corniches et les moulures

Plusieurs décors de corniches ont été retrouvés sur des blocs de plâtres ornés de multiples espèces de coquillages; trois modèles de moulures ont été restitués. Leur emplacement ne peut encore être précisé, mais il s'agit de corniches courbes d'une dizaine de centimètres de hauteur qui proviennent probablement du décor des niches. Le premier modèle est orné de trois espèces de coquillages: lutraire (face interne), cerithium, coque (face externe) (N.GR 165, 167, 186; fig. 14); le deuxième modèle est orné de cinq espèces de coquillages: lutraire (face interne), mactre (face externe), turitelle communis, moule (face interne), buccin (N.GR 111, 145, 146; fig. 15); le troisième modèle est orné de quatre espèces de coquillage (N.GR 113, 159; fig. 16):

bucarde (face externe), mactre (face externe), coque (face externe), moule (face interne). Plus d'un millier de coquilles, provenant principalement des côtes atlantique ou méditerranéenne, ont été dénombrées. Le groupe des bivalves comprend sept espèces (bucarde, coque, coquille Saint-Jacques, lutraire, mactre, moule et pétoncle), le groupe des gastéropodes comprend une dizaine d'espèces communes (orveau, turitelle, cérithium, littorine, buccins, ...) ainsi que deux grands coquillages exotiques (N.GR 58-59, *strombus gigas*). La plupart des espèces de coquillages ont été retrouvées dans un ensemble ornemental (décor, moulure) fixées dans du plâtre.

Les caissons de voûtes

Deux modèles de caissons en plâtre ont été identifiés: il s'agit de pavages carrés tronqués combinant des octogones (côtés de 21 cm) et des carrés (côtés de 26 cm), comme pour le pavement du sol, mais adaptés au plan incurvé des voûtes (fig. 1). Les deux modèles semblent correspondre à deux espaces distincts de la grotte représentés par la gravure de Marot, ce que la stratigraphie pour-



Légende:

A - Corbeilles avec cadre de stuc, remplissage de pierres blanches (calcite) aux angles, médaillon central ovale avec pierres rouges (meulière) et coquille nacrée.

B - Palmes à 5 branches dessinées par des coquilles de moules.

D - Meulière
E - Silex

C - Silex avec mortier noir



Fig. 9-13 Bailly, France, Décor de plâtre ornés de coquilles et de rocailles, vestiges de la grotte de Noisy (photo S. Chaumier).

Fig. 14-16 Moulures en plâtre ornées de coquilles d'après les vestiges de la grotte de Noisy (dessins B. Bentz).

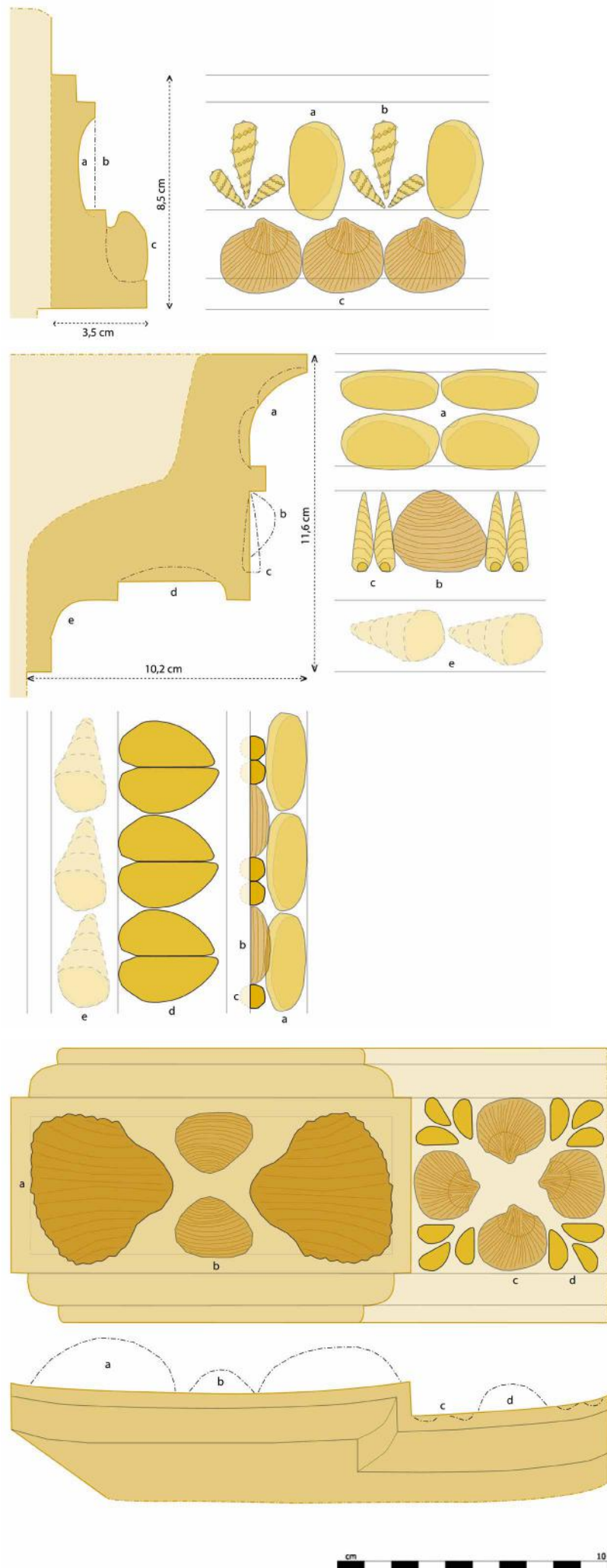
rait confirmer. D'une part, le voutement du vestibule, dont les vestiges pourraient correspondre au premier modèle; d'autre part, au voutement du passage vers le petit salon nord, dont les vestiges pourraient correspondre au deuxième modèle. Ces caissons sont ornés de deux types de rosaces en plâtre: l'une, à cinq pétales (diam. de 17 cm), au centre des octogones; l'autre, à sept pétales (diam. de 13 cm), au centre des carrés. Toutefois, la présence de dorure et de peinture rouge sur toute la surface du décor caractérise le deuxième modèle.

Ces découvertes viennent enrichir la connaissance des grottes artificielles bâties en France au XVI^e siècle dont il ne reste que peu de bâtiments ou de décors conservés. Les recherches à Noisy doivent être poursuivies et de nombreuses analyses viendront compléter ces premières observations. Néanmoins, les vestiges mis au jour apportent déjà des résultats significatifs dans plusieurs domaines.

1. Les revêtements et les ornements de l'architecture et du décor de la grotte sont retrouvés dans un état fragmentaire et incomplet, mais ils présentent de nombreuses traces de leur procédé de fabrication. Ainsi, la démolition permet-elle de bien observer l'envers du décor, par

exemple la manière dont les sols en galets ou les moulures de plâtre ont été accrochées sur le support ou la présence des clous de fixation. En effet, des clous ont été observés dans les structures encore en place dans la niche du salon central (ainsi que dans le fragment N.GR 3 de la palme qui a été récupéré) tandis que d'autres ont été retrouvés dans le remblai de démolition, quelquefois associés à des morceaux de plâtre. Cette étude viendra compléter l'analyse de la réalisation du décor: les corniches et les moulures révèlent une superposition de couches de plâtre dont la dernière comprend le décor de rocaille, de coquillage ou de rosace. Il est probable que des éléments pré-fabriqués en atelier étaient posés et ajustés sur place, mais l'on ignore encore à peu près tout des conditions de fabrication des décors. Ces observations permettront sans doute d'établir des comparaisons. Quant aux clous, qui servaient donc à la fixation de blocs entiers, ils présentent aussi parfois des têtes ornées qui ne pouvaient avoir qu'une finalité ornementale. La quantité de matériel trouvé permet également des analyses de matériaux, notamment le plomb du tuyau ou la dorure des caissons.

2. La restitution des décors, de leur agencement et de leur composition, pourra probablement être réalisée sur une très grande partie du bâti-



ment; pour les salles de la grotte au rez-chaussée, la régularité et la symétrie de la disposition faciliteront le relevé général pour les parties entièrement disparues. En l'absence de vues anciennes, seuls quelques motifs figuratifs ne pourront être restitués. Toutefois, les premières découvertes sont d'une extrême variété et un assemblage de tous les motifs de décors d'encadrement et de corniches ne peut encore être effectué. En outre, l'absence probable de restauration au cours de son existence supprime la difficulté d'interprétation des décors conservés, mais plusieurs fois rénovés au cours des siècles.

3. La validation des documents d'archives est déjà très avancée: les images gravées par Marot sont d'un très grande précision (hormis l'inversion du plan) et plusieurs détails du décor ont pu être observés, notamment les caissons de voûte et les congélations. De même, la description de Boulin correspond parfaitement aux découvertes quoiqu'il ne mentionne pas d'inévitables altérations et décrit une sorte d'état idéal. En outre, il ne décrit pas les pièces secondaires dont l'ornementation était probablement inexistante. Ces deux principales sources peuvent donc être valablement utilisées pour évoquer les parties manquantes du décor et de l'architecture.

4. Enfin, la présence des vestiges encore en place est vraiment exceptionnelle, bien qu'il soit encore difficile d'estimer l'importance et la richesse éventuelle des parties encore enfouies. La dimension patrimoniale, et donc muséale, des découvertes doit également être prise en compte. Une fouille complète de la grotte de Noisy ne peut s'envisager qu'avec un projet de sauvegarde architecturale des vestiges impliquant la protection, éventuellement de la dépose, des décors qui, en tout état de cause, appartiennent à l'État, propriétaire du site et prescripteur des fouilles.